

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(Cadre de la procédure : articles R414-19 à R 414-29 du Code de l'environnement)



Le présent formulaire est à remplir par le porteur de projet

Deux cas doivent être distingués selon le régime administratif applicable au projet :

- Si le projet **relève d'une procédure administrative** au titre d'une législation ou d'une réglementation distincte de NATURA 2000, le présent formulaire **sera joint au dossier** de demande d'autorisation, de déclaration ou d'approbation adressé **au service instructeur habituellement chargé de cette procédure**.
- Si le projet **ne relève d'aucune législation ou réglementation distincte de NATURA 2000**, le présent formulaire sera adressé au **Préfet du département** concerné.

Ce formulaire constitue le premier niveau de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Il permet de répondre à la question préalable suivante : **le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

Ce formulaire est organisé en **2 étapes** :

- 1^{er} étape** : présentation du projet et recensement des incidences potentielles
- 2^{ème} étape** : état des lieux écologique et analyse des incidences potentielles

Si à l'une ou l'autre de ces étapes il est possible de conclure que le projet **n'est pas susceptible** d'avoir une incidence sur un site Natura 2000, alors le présent formulaire constituera le **dossier d'évaluation des incidences Natura 2000**.

Attention, dans le cas contraire, si l'incidence du projet ne peut être exclue, une évaluation des incidences plus approfondie devra être réalisée (évaluation complète conformément à l'article R 414-23 du code de l'Environnement).

L'information disponible pour le remplir : cf. annexe « Où trouver l'information sur Natura 2000 ? ».

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) :

Adresse :

Commune et département :

Téléphone : Fax : Portable :

Email :

Nom du projet :

.....



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

ETAPE 1 Description du projet et recensement des incidences potentielles

a. Nature du projet

Préciser le type de projet envisagé, sa destination ainsi que les activités ou opérations annexes (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire.

.....
.....
.....
.....
.....

b. Localisation du projet

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires et définitive, chantier, accès etc.) sur une photocopie de **carte IGN au 1/25 000^{ème}** et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Un fond de carte détaillé peut être obtenu sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées (cf données disponibles en annexe)

Commune(s) :

Lieu-dit :

Le projet est situé hors site(s) Natura 2000. A quelle distance du(es) site(s) le plus proche(s) ?

A (m ou km) du site le plus proche : (n° de site : FR-----)

A (m ou km) du site le plus proche : (n° de site : FR-----)

Le projet est situé à l'intérieur, en tout ou partie, d'un site Natura 2000 (indiquer l'emplacement du projet sur un plan détaillé à l'échelle du site)

Site :(n° de site : FR-----)

Site :(n° de site : FR-----)

c. Étendue du projet

(à renseigner si ces informations ne sont pas déjà fournies par ailleurs dans le dossier).

- Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) :

..... (m²)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet génèrera des aménagements connexes. Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, coupe, défrichement, arrachage, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, traitement chimique, etc

Pour les manifestations sportives ou de loisir : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues....).

.....
.....
.....
.....
.....

d. Nature et étendue des influences potentielles du projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...)

La zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Cochez ci-après les perturbations potentielles du projet et précisez leur étendue (sur carte au 1/25 000ème si possible).

- Destruction de milieux naturels (Pelouses sèches, haies, prairies, boisements...)
- Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)
- Coupure de la continuité des déplacements des espèces
- Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)
- Vibrations, bruits
- Poussières (pistes de chantier, circulation, ...)
- Stockage de déchets
- Hélicoptage
- Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

Autres atteintes prévisibles, lesquelles :

e. Période et durée envisagées des interventions

Période prévue :

Durée envisagée :

Activité diurne nocturne

Phasage (préciser le déroulement des travaux ou de la manifestation) :

f. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A ce stade, compte tenu de la nature, de la localisation et des influences potentielles du projet, il est possible de conclure que le projet n'est manifestement pas susceptible d'avoir un effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000 (absence de destruction d'habitat naturel, de dérangement, de source de pollution, ...).

→ Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

OU

A ce stade, il n'est pas possible de conclure à l'absence évidente d'effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000.

→ L'analyse doit se poursuivre à l'étape 2, page suivante.

b. Description sommaire des incidences avérées ou possibles aux différentes phases du projet (installation, déroulement et conséquences du projet) :

Il s'agit de décrire les incidences prévisibles du projet mentionnées dans les tableaux précédents et d'exposer les raisons pour lesquelles l'activité est ou non susceptible d'avoir une incidence sur les habitats et les espèces identifiées.

- Destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturel) ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Destruction d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Photo 4 :
Photo 2 : Photo 5 :
Photo 3 : Photo 6 :

c. Conclusion

*Il est de la **responsabilité du porteur de projet** de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur Natura 2000 ?

- NON** : → Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

- OUI** : → **l'évaluation d'incidences doit se poursuivre.** Un dossier d'évaluation complète des incidences devra être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.

Où trouver les informations sur Natura 2000 ?

- Les données environnementales de la DREAL Occitanie :
 - la cartographie des sites :
https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publicques.map
 - les documents d'objectifs des sites (DOCOBs) :
<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-valides-r879.html>
 - les fiches de synthèse des sites :
<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/fiches-de-synthese-des-sites-natura-2000-a2949.html>

- Les données du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) :
 - les Formulaires Standard de Données (FSD) des sites :
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>
 - les cahiers d'habitats (synthèse, par grands types de milieux, des connaissances scientifiques et une approche globale des modes de gestion conservatoire pour l'ensemble des habitats et espèces (végétales et animales) présents en France) :
<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats>

- Le site des Services de l'État en Ariège :
<http://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-biodiversite/Biodiversite/Natura-2000>

- Contacts :
 - auprès de la **Direction Départementale des Territoires** de l'Ariège (DDT09)
Service Environnement-Risques - Unité biodiversité forêts - 05 61 02 15 33
 - auprès de l'**opérateur/animateur du site** (liste à demander à la DDT09)